Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Déjà 50 classes sont venues au bord de l'eau

"Les pêcheurs font école" un projet apprécié des écoles et des sociétés

Avec "Les pêcheurs font école", la Fédération Suisse de Pêche réussit à intéresser les élèves du secondaire inférieur aux habitats et milieux aquatiques. Voici notre entretien avec le chef de projet Thomas Schlaeppi.

Journal Suisse de la Pêche
Où en sont les inscriptions pour le projet "Les pêcheurs font école" ?
Thomas Schläppi: Les premières activités ont débuté en automne 2015. Depuis lors, une cinquantaine de classes nous ont rejoint au bord d'un cours d'eau. Chaque année, 10 à 15 activités sont prévues. La demande d'inscriptions supplémentaires est bien présente, mais le temps nécessaire à la préparation, au suivi et à la mise en œuvre nous pose des limites.

En êtes-vous satisfait ?
Sans aucun doute. Le projet pilote "Les pêcheurs font l'école" est devenu partie intégrante de l'offre de la FSP. Il est enfin sorti de l'enfance, même si nous adaptons et améliorons constamment le projet.

Pourquoi "Les pêcheurs font école" est bien accueilli par les enfants ?
D'après mon expérience, de nombreux jeunes, surtout dans les zones urbaines, sortent rarement dans la nature, et encore moins au bord d'un cours d'eau. La biodiversité des espèces aquatiques est un véritable nouveau monde pour les enfants. Cela explique en grande partie l'enthousiasme que nous ressentons avec les classes.

Comment le programme est-il organisé ?
Nous n'emmenons pas les enfants à la pêche et nous n'organisons pas de cours pour les jeunes pêcheurs. Notre but est plutôt de sensibiliser les participant-e-s au thème de l'habitat aquatique, de montrer les liens écologiques et l'importance de la biodiversité. Le programme s'articule autour de trois axes principaux : les poissons indigènes, les poissons menacés et la santé de nos cours d'eau avec une partie de recherche.

À qui s'adresse l'offre ?
Notre programme a été développé pour le niveau secondaire inférieur. Nous organisons donc les excursions avec des classes de la 9e à la 11e année. Tous les enseignants intéressés peuvent s'inscrire, la procédure exacte, l'heure et le lieu seront déterminés ensemble.

Les sociétés et les fédérations cantonales de pêche peuvent-elles participer ?
Oui, les sociétés et fédérations ont la possibilité de communiquer sur leurs activités, leurs cours et plans d'eau ou même sur les cours pour jeunes pêcheurs et de diffuser des informations. Cela est très apprécié. De nombreux jeunes pêcheurs intéressés ont déjà obtenu une place dans un cours. J'espère bien sûr qu'ils deviendront plus tard des membres engagés et avisés des sociétés, qui s'engageront en faveur des poissons, de leurs habitats et de la pêche tout au long de leur vie. Les sociétés et les fédérations peuvent également approcher les écoles en leur proposant de participer à un tel programme.

Peut-on encore s'inscrire au projet "Les pêcheurs font l'école" pour 2021 ?
Les événements sont toujours planifiés pendant la belle saison. Pour le printemps et l'été 2021, nous avons, pour autant que la situation le permette d'ici là, encore quelques places libres.

Interview Kurt Bischof

Infos:
Fédération Suisse de Pêche,
Thomas Schläppi, Beren,
thomas.schlaeppi@sfv-fsp.ch,
Téléphone : 031 330 28 02

Les enjeux des eaux en politique

La FSP s'implique dans des initiatives importantes

Les milieux aquatiques sont et resteront au centre de divers intérêts économiques et politiques. C'est ce que montre la liste actuelle des propositions parlementaires en attente et nouvellement soumises. Cela nécessite un engagement soutenu de la Fédération Suisse de Pêche FSP dans l'intérêt des poissons et des pêcheurs.

Les initiateurs de l'Initiative pour l'eau potable se préparent avec enthousiasme au référendum - actuellement avec de sympathiques campagnes d'affichage dans différentes villes.

Foto: zvg

Les affaires importantes qui pèsent comme une épée de Damoclès sur la politique des eaux sont :

- Initiative populaire pour une eau potable propre (Initiative pour l'eau potable), lancée par Franziska Herren.
- Initiative populaire pour une Suisse libre de pesticides de synthèse (Initiative sur les pesticides), lancé par le groupe de Suisse Romande Future3.
- Politique agricole PA22+ du Conseil fédéral avec l'orientation de la future politique agricole.

Contre-projet indirect ?

Le calendrier de traitement de ces trois "gros morceaux" reste complètement ouvert pour le moment. Ce qui est certain, c'est que le lobby des agriculteurs a tenté par tous les moyens de retarder le traitement de la PA22+ afin qu'une décision sur les initiatives concernant l'eau potable et les pesticides puisse être prise en premier. Cette tactique est-elle judicieuse et fonctionnera-t-elle ? La votation populaire sur l'initiative en matière d'eau potable pourrait se tenir en juin 2021 selon une planification encore provisoire ; cependant, cette date n'est qu'un élément de planification non contraignant. Ceci est dû à un contre-projet indirect de la commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil des États, qui est responsable du processus de consultation préliminaire. Ce contre-projet veut inscrire dans la loi une voie de réduction contraignante pour les pesticides dangereux. Actuellement, d'intenses efforts sont déployés pour limiter la portée et édulcorer cette voie de réduction contraignante. L'issue reste ouverte. Le Fédération Suisse de Pêche FSP s'est fortement engagée dans ce domaine - en tant que fédération et partenaire de l'Alliance pesticides.

Motions supplémentaires

La contamination de l'eau par les pesticides est une préoccupation non seulement pour la population mais aussi pour le Parlement. En témoignent les nombreuses motions qui ont été soumises. La motion du président central de la FSP Roberto Zanetti (PS, Soleure) est en bonne voie. Il veut obliger les cantons à déterminer les zones de captage des eaux souterraines dans lesquelles elles s'écoulent et à en bannir les pesticides. La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil des États a donné son approbation préalable. Le traitement dans la commission sœur du Conseil national est maintenant en cours. Le postulat d'Adèle Thorens Goumaz (Verts, VD) pour un assainissement plus rapide de la contamination par le Chlorothalonil n'a pas eu cette chance. La liste des motions en cours de traitement montre à quel point la politique des eaux est débattue :

- Motion Hansjörg Knecht (UDC, AG) : Ne pas rétablir systématiquement l'écoulement à l'air libre des cours d'eau.
- Postulat Isabelle Chevalley (Verts'Lib, VD) : Des procédures plus efficientes et plus courtes pour la réalisation des installations de production d'énergies renouvelables.
- Initiative cantonale du Valais : Assouplissement de la protection des eaux (reste à traiter au Conseil national après le vote négatif au Conseil des États).
- Interpellation Martina Munz (SP, SH) : Renaturation des eaux : exécution au compte-gouttes en raison de la pénurie de main d'œuvre.
- Philipp Bregy (PDC, VS) : Restriction du droit de recours des associations.
- Initiative parlementaire : Revalorisation écologique dans le cadre du renouvellement des concessions hydroélectriques.

Kurt Fluri (FDP, SO) a récemment soumis une motion lors de la session d'automne pour relier le potentiel d'énergie solaire avec les débits résiduels.

Kurt Bischof

Cormorans : le recours

Le Conseil d'État du canton de Schaffhouse a approuvé la plainte de BirdLife contre le tir de cormorans dans la réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs de Stein am Rhein - alors que c'était possible auparavant dans le canton de Thurgovie. Cette décision n'est pas acceptable pour la FSP. L'ombre est toujours menacé d'extinction. Le bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche a décidé de faire appel de cette décision, le cas échéant jusqu'au Tribunal fédéral conformément à une décision de principe. *Bi*

Engagement pour la pêche professionnelle

La FSP est co-fondatrice de la « Plateforme de la pêche lacustre »

Les cantons, les pêcheurs professionnels et la Fédération Suisse de Pêche (FSP) ont fondé ensemble la Plateforme de la pêche lacustre. Son objectif est d'associer les connaissances et la pratique, les déficits écologiques et les défis économiques et de développer des solutions.

Les pêcheurs professionnels ont besoin d'une vision. La nouvelle "Plateforme de la pêche lacustre" les soutiendra.

Foto: Gernot Grabher

Début 2019, le Conseil fédéral a publié le rapport "État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière de pêche". Par la suite, des représentants des cantons, de la pêche professionnelle, de la pêche amateur et de la science se sont réunis en novembre 2019 pour la conférence intitulée : "Qu'est-ce qui ne va pas avec nos lacs ? - L'avenir de la pêche professionnelle sur les lacs suisses" (Journal Suisse de la Pêche de décembre 2019). Ils ont discuté des nombreux défis qui concernent l'écologie des lacs et la pêche. Parmi les mesures les plus urgentes, les participants à la conférence ont demandé la mise en place d'une plateforme nationale de dialogue, de transfert de connaissances et de travail sur des sujets spécifiques. Une plateforme nationale réunissant toutes les parties prenantes est nécessaire.

« Une plateforme nationale réunissant toutes les parties prenantes est nécessaire.»

«Plateforme de la pêche lacustre»
Au milieu de l'année 2020, la Conférence des services cantonaux de la chasse et de la pêche CSF, la Fédération Suisse des pêcheurs professionnels SBFV, l'Association Suisse Romande des Pêcheurs professionnels ASRPP et la Fédération Suisse de Pêche FSP ont fondé la "Plateforme de la pêche lacustre". Cette plateforme est soutenue par l'Office fédéral de l'environnement OFEV et le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche (CSCP) en assume la gestion. Dans une première phase, le mandat durera jusqu'au milieu de l'année 2023.

La FSP dans le comité de pilotage
Un comité de pilotage composé de six membres dirige la plateforme, définit les thèmes et met en place des groupes de travail pour y œuvrer. Lors de sa réunion constitutive du 10 septembre 2020, le comité de pilotage a élu Frédéric Hofmann, chef de la section chasse et pêche du canton de Vaud, en tant que président. Reto Leuch, président de la SBFV, est vice-président de la plateforme. Les autres membres du comité de pilotage sont : Ilan Page, président de l'ASRPP ; Mirjam Ballmer, secrétaire générale adjointe du CSF ; Philipp Sicher, administrateur de la FSP ; Andreas Knutti, OFEV.

Objectif : Une vision pour la pêche lacustre
Dans une première phase, la plateforme fournira, entre autres, un aperçu des recherches et des projets en cours sur les lacs suisses concernant les corrélations entre le rendement des prises, le phosphate, les espèces exotiques envahissantes, le nitrate et l'évolution de la température. L'agenda comprendra également l'amélioration de la situation économique de la pêche professionnelle et le développement d'une vision pour la pêche lacustre. Enfin, la plateforme vise également à apporter une contribution importante à la résolution du problème des cormorans.

red

Agenda FSP

5.2.2021 – 7.2.2021
PASSIUN
Salon de la chasse, pêche et tir
Coire

10.4.2021
Conférence des présidents FSP
Lieu encore à définir

12. – 13.6.2021
141e Assemblée des délégués de la FSP
Manifestation de 2 jours
Muralto/Locarno

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone : 041 914 70 14

www.sfv-fsp.ch